

AVIS A TOUS LES ETUDIANTS DE LA FMDC 2017/2018

Afin de pouvoir profiter de l'Assurance de Maladie Obligatoire des étudiants (AMO étudiants), il est nécessaire de commencer par l'inscription en ligne.

Démarche d'inscription à l'AMO pour les étudiants

Étape 1:

- Aller sur le site : <http://cme.enssup.gov.ma/> ;
- Saisir le Numéro de la CNIE (Carte d'Identité Nationale Électronique) ;
- Remplir tous les champs à savoir : Numéro CNIE, civilité, nom, prénom, date de naissance, nationalité, situation familiale, adresse personnelle, ville/quartier, e-mail et numéro de téléphone. Donner des informations sur vos parents & Informer si vous bénéficiez d'une couverture médicale (AMO, CNOPS, CNSS, RAMED...).

Étape 2:

- Après avoir rempli tous les champs, vous devez vérifier toutes les informations que vous avez fournies et les valider pour pouvoir enregistrer votre fiche d'inscription à l'AMO pour étudiants au Maroc.

Étape 3:

- Une fois imprimé, vous devez alors le signer et légaliser la signature auprès des autorités compétentes. Remettez-le par la suite au bureau de Scolarité de la FMDC, qui prendra le relais pour la suite de la procédure;

Service des Affaires Estudiantines